

Délibérations du Comité central de la FMH

FL. Lors de sa séance du 23 février 2000, le Comité central (CC) a traité, entre autres, des affaires suivantes.

Assurance qualité

1. Séminaires AQ: création d'un conseil didactique
Dorénavant, les séminaires AQ devront être organisés de manière plus professionnelle. Le CC décide donc d'instituer un conseil didactique qui apportera son soutien à la réalisation de ces séminaires et au choix des intervenants. Celui-ci deviendra opérationnel dès la mi-mai 2000.

2. Séminaires AQ en Romandie

Alors qu'en Suisse alémanique, le deuxième cycle de séminaires prendra fin sous peu, il est temps que ceux-ci voient également le jour en Suisse romande. Trois cycles de séminaires comprenant les mêmes modules et les mêmes objectifs que ceux de Suisse alémanique seront mis sur pied en collaboration avec l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne. Le coup d'envoi des cours est prévu pour le début de l'été.

3. Congrès EuQumed à Bâle du 14 au 16 octobre 1999

Les exposés présentés au congrès sont prêts à être publiés. Ils paraîtront dans la revue allemande «Qualitätsmanagement in Klinik und Praxis». Le CC approuve le décompte final de cette manifestation et réclamera aux co-organisateurs leur garantie de déficit.

4. Séminaires «Assurance qualité» en 2000 et 2001
Les séminaires organisés par la FMH, fréquentés par toutes catégories de médecins confondus, n'ont plus à apporter la preuve de leur utilité. On veillera cependant à collaborer encore plus étroitement à l'avenir avec le Collège-M. Le démarrage du troisième cycle est prévu pour cet automne. Les inscriptions devraient commencer incessamment. Le CC approuve la poursuite de ces séminaires.

5. Traduction française des expressions «Guidelines» et «Guideline für Guidelines»

Le CC opte pour la traduction française officielle suivante de «Guideline für Guidelines»: «Directive concernant les recommandations pour la pratique clinique».

6. Mammographies de dépistage

Le CC prend acte que le projet «Mammographies de dépistage» a été mis en suspens le 23 février 2000.

Formation postgraduée et continue

1. Programme de formation continue «Médecine pharmaceutique»

Le CC approuve le programme de formation continue pour le titre de spécialiste FMH en médecine pharmaceutique qui entrera en vigueur à la date de sa publication dans le Bulletin des médecins suisses.

Organisation

1. Nouvelles commissions de la CIMS: nomination de délégués FMH

La Commission interfacultés médicale suisse (CIMS) a décidé récemment la mise sur pied de deux nouvelles commissions.

Ont été désignés pour représenter la FMH: le Dr Bonfils dans la commission «Nouveaux modèles pour la formation au civil et au militaire des futurs médecins, pharmaciens et dentistes» et le Dr Salzberg dans la Commission «Engagement des facultés à l'égard de la formation postgraduée».